

Communiqué de presse
19 novembre 2013

Aux représentants des médias

« 2014, année de l'enfance »

Une politique de l'enfance à l'échelle communale

A la veille du 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, la Ville de Genève lance un vaste projet, « 2014, année de l'enfance » qui entend déboucher sur la mise en place d'une « politique de l'enfance » à l'échelle communale. Deux références majeures à ce projet : la nouvelle Constitution genevoise et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant qui fêtera en 2014 son 25^{ème} anniversaire.

Première opération liée à cette « année de l'enfance », la distribution aux 4000 enfants qui fréquentent les institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève de l'album « A nous de choisir ! ». Un imagier qui met les enjeux du développement durable à la portée des petits. En tant que magistrate verte, Esther Alder se réjouit de cette action symbolique à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant. Un second rendez-vous grand public est d'ores et déjà agendé au dimanche 24 novembre 2013, avec la Journée de jeux en famille, organisée à la Salle communale de Plainpalais.

Dans les actions annoncées lors de cette conférence de presse, citons l'organisation au printemps prochain des premières « Journées du patrimoine dans mon quartier », des visites guidées, par et pour les enfants ; ou encore l'implication des enfants dans les processus d'aménagement des places de jeux.

Ce projet, autour duquel s'est rallié l'ensemble du Conseil administratif, va recenser les prestations que la Ville offre aux enfants et les confronter, tant du point de vue de leur qualité que de leur pertinence, aux exigences posées par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Le projet « 2014, année de l'enfance » se décline en quatre axes complémentaires :

- l'accueil
- l'intégration
- l'information
- et la participation.

« 2014, année de l'enfance » doit se conclure par un colloque réunissant tous les partenaires institutionnels et associatifs, impliqués autour de l'enfant.

D'ici là, Esther Alder met en évidence une volonté affirmée par l'ensemble du Conseil administratif de proposer un changement d'approche et de participer à la mise en route d'une politique de l'enfance qui considère les enfants comme des partenaires à part entière.

Contact

Manuelle Pasquali - Déléguée à l'information
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 022 418 49 13 – 079 446 40 13
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch